



Segré, le **12** octobre **2021**

Objet : Proposition d'une action commerciale pour les séjours et échanges à l'étranger

Madame, Monsieur,

Les professeurs qui organisent les échanges et séjours au collège ont décidé de mettre en place une **opération commerciale** afin de vous permettre d'**alléger le coût total du voyage** de votre enfant.

Cette opération vous permettra donc de réduire votre participation financière. Bien sûr, plus votre enfant vendra, plus la déduction sera importante. Le bénéfice obtenu par les ventes de votre enfant vous sera remboursé.

Par exemple, lors des précédents séjours :

- un élève qui a vendu 7 saucissons à l'unité, 21 terrines et 12 lots de saucissons a bénéficié d'une réduction de 104,10 € sur le prix de son séjour.
- un élève qui a vendu 4 saucissons à l'unité, 3 terrines et 2 lots de saucissons a bénéficié d'une réduction de 22,40 € sur le prix de son séjour.

Comptant sur votre compréhension et votre collaboration,

Respectueusement,

Le Chef d'établissement et les professeurs organisateurs

Si vous décidez de profiter de cette action commerciale, merci de respecter cette procédure :

- Le **récapitulatif** des commandes, ainsi que l'**argent récolté** par votre enfant est à rendre lors de la **permanence du mardi 16 novembre 2021 à 11h50**.
- La **SOMME TOTALE** est à reporter en **UN SEUL CHEQUE**, à l'ordre de «OGEC St Joseph».
- Merci d'écrire le *Nom, Prénom* et *Classe* de votre enfant **au verso du chèque**.
- Le récapitulatif des commandes et le chèque doivent être remis dans un **ENVELOPPE** avec son nom, prénom et classe.